

Tract, annonce publicitaire

- Un tract est écrit dans un but de propagande ou de mobilisation. On présente un programme ou on justifie une prise de position.
- Une **annonce publicitaire** est écrite dans le but de faire connaître un produit ou un type de produit et d'inciter le lecteur à l'acquérir.

Le tract et l'annonce publicitaire partagent certaines des conventions relatives à une brochure.

Registre : standard ou soutenu.

Correspondance écrite

Il y en a plusieurs types. Les exemples fournis par les textes modèles ci-dessous sont :

- 1 courrier des lecteurs
- 2 courriel personnel
- 3 lettre officielle.

1 Courrier des lecteurs

Un lecteur/une lectrice réagit à un article qui a été publié récemment dans un journal ou un magazine. Il/elle rédige une lettre qui sera publiée dans la rubrique « (Le) Courrier des lecteurs ». Il/elle peut approuver ou désapprouver le point de vue adopté par le journal/magazine dans l'article. Il/elle explique et justifie son opinion.

Registre : standard ou soutenu.

Conventions relatives à une lettre parue au « Courrier des lecteurs »

Vous trouverez ci-contre une lettre parue dans le magazine *Jeunes*. Associez chacun des numéros dans le texte à la caractéristique correspondante. Indiquez le numéro dans la deuxième colonne.

Caractéristique	Numéro
Connecteurs logiques	
Connivence avec le lecteur (utilisation du « nous » inclusif)	
Conclusion: solution(s) proposée(s)	
Nom de l'auteur (et parfois sa fonction/son métier et sa ville)	
Paragraphes	
Référence à l'article auquel on réagit	
Rubrique	
Texte en colonnes	
Titre (qui précise le sujet)	

2 C
Un c
pers
ses o
Regi
Conv
Lisez
carac

C
A
I
F
F
C
F
F
F
S

Courrier des lecteurs ①

Cannabis : tolérance zéro ②

À nouveau, le sujet de la dépénalisation du cannabis est à la une (article du 20 février ③). Arrêtons de nous voiler la face une bonne fois pour toutes. Quel message donnons-nous ④ à nos jeunes si nous légalisons l'usage du cannabis ?

Par mon expérience professionnelle, j'ai pu constater que les jeunes qui commençaient à prendre cette drogue soi-disant douce devenaient très rapidement dépendants. D'une consommation mensuelle, ils passent en quelques mois à une consommation journalière. Puis ⑤ ils ajoutent à cela l'alcool et plus tard dans la soirée les tranquillisants pour calmer les angoisses. Cela devient alors ⑥ de la poly-toxicomanie.

Bien sûr, cela n'est pas sans conséquences, parfois tragiques : angoisses, dévalorisation de soi, absentéisme scolaire qui peut durer des mois avant que le problème soit reconnu et l'origine de celui-ci trouvée : dépression,

vols, trafics de drogues, ruptures avec la famille et les amis, et enfin tentatives de suicide.

Même si ⑦ tous les consommateurs de cannabis ne sont pas concernés par tous ces problèmes, on remarque une nette augmentation de la consommation de cette drogue en général, également chez les très jeunes. Bien souvent ⑧, les parents ne savent pas comment agir face à cette spirale infernale et le discours ambigu que les hommes politiques tiennent n'aide en rien. Le trafic ne serait pas plus maîtrisé en dépénalisant cette drogue ; cela ne ferait qu'encourager les utilisateurs et trafiquants de drogues plus dures à vendre leurs produits à des jeunes proies très faciles.

La seule solution, c'est de donner plus de moyens à nos policiers, de créer des lieux adaptés aux sanctions, de renforcer les contrôles et de prévenir l'utilisation de drogues de manière plus large. Mais surtout, la seule attitude à adopter, c'est : tolérance zéro.

Sarah H, assistante médicale en pédiatrie ⑨